



**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2014 / IV**

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire sortant, Fernand LORMANT, installe le nouveau conseil :

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élu le 23 mars 2014 a été convoqué ce jour pour l'élection du maire et des adjoints.

Il salue les conseillers municipaux issus des dernières élections : Mme Sylviane HERBIN – M. Bernard FRANÇOIS – Mme Laurence OBELLIANNE – M. Paul BENOIST – Mme Claudine BAU – M. Richard MATTHIAS – Mme Isabelle MOUCHOT – M. Christophe ESSELIN – Mme Carine SCHERRER – Mme Laurence HENRY – M. Michel RECHENMANN – Mme Agnès LONARDI – M. Jonathan MIRGON - Mme Pierrette RAYMOND - M. Mickaël BOLARDI – Mme Stéphanie CALVET – M. Patrick MEUNIER – Mme Véronique DURESSE – M. Bernard MOTTIN – Mlle Floriane RITTER – M. Jérôme LANG – Mme Sylvie RESCHWEIN – M. Dominique SASSO – Mme Estelle MAURICE – M. Daniel HOCQUEL.

Nomme les absents excusés et les pouvoirs : M. Jean-Marie WAGNER, excusé, donne procuration à Bernard FRANÇOIS.

Et déclare les conseillers installés dans leur fonction.

M. Fernand LORMANT propose à l'assemblée de désigner Floriane RITTER comme secrétaire, Floriane est la benjamine de cette assemblée, ce qui lui vaut la place située à la droite du Président de séance, place qu'elle gardera tout au long de ce mandat.

La présidence revient à M. Paul BENOIST, doyen, pour l'élection du maire.

Il procède à l'appel nominal des membres du conseil, dénombre le nombre de conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Discours de M. Paul BENOIST,

« Bonsoir et bonne santé à vous tous, sans exception aucune. Je souhaite, avant de passer à l'élection du maire, et puisque l'opportunité m'est offerte, vous dire quelques mots.

Je veux, tout d'abord remercier les 27 membres du conseil municipal sortant composé de 23 membres de la liste du maire et 4 membres de la liste d'opposition. Pendant 6 ans, nous avons travaillé, ensemble, courtoisement et de manière efficace pour le bien de la ville et le développement de notre commune.

Certains tracts récents de la liste de M. Jérôme LANG faisaient remarquer la quasi-unanimité de nos délibérations, laissant sous-entendre que l'opposition n'avait pas assez usée de son droit de parole et de décision.

C'est bien mal connaître le leader de cette opposition en la personne de M. Bernard PROUVE, qui croyez moi n'a jamais hésité à donner son avis, de façon claire, précise, sans avoir besoin de permission mais toujours avec politesse et respect des membres du conseil.

Je remercie donc, très sincèrement cette liste d'opposition et tout particulièrement M. PROUVE pour ces 6 années de bonne et fructueuse collaboration.

Le mandat passé, a été marqué de séquences délicates et difficiles à vivre, je vais en retracer brièvement les faits les plus significatifs.

- **Départ du régiment : « le 13 »**

Quand cette mauvaise nouvelle a commencé à faire son chemin dans les instances de l'Etat et des cercles politiques, elle fut ressentie à Dieuze comme une immense déception, un cataclysme pour une ville de garnison depuis 40 ans.

La concrétisation de ce départ allait s'avérer être catastrophique dans les domaines économiques, immobiliers et sociaux.

Le maire de Dieuze s'est battu comme un diable pour éviter ce départ, allant bien au-delà des prérogatives..., moyens... et possibilités d'un maire d'une commune de 3500 habitants.

C'est à ce moment en effet, qu'il a accepté de tenir sa fonction au plus fort de la tempête, acceptant de se mettre à dos les différents services de l'Etat ainsi que des hommes politiques locaux dont la mission aurait dû être de nous soutenir.

J'ai alors personnellement prévenu le Maire qu'il prenait des risques (politiques) considérables, risques qui lui ont coûté sa place de Vice-président au Conseil Général et la présidence de la commission économique.

Savez-vous ce que m'a répondu Fernand ?

Paul, je suis d'abord élu par la ville de Dieuze et pour la ville de Dieuze et je continuerai à me battre pour elle, même si cela devait me coûter toutes mes autres fonctions.

Alors, voyez-vous, moi qui ai tout de même un peu roulé ma bosse ailleurs qu'en Moselle et en Lorraine, j'ai ressenti un grand respect pour cet homme, empreint de qualités humaines, professionnelles et du respect d'autrui.

A cette heure, Fernand, vous faites partie des « sortants » et je souhaite vous dire un grand BRAVO.

- **Il y eut aussi l'époque mouvementée à la Communauté de Communes du Saulnois.**

En effet, après quelques années d'existence, Fernand LORMANT, expert dans les chiffres, constatait que les dieuzois allaient participer financièrement davantage que les voisins (solidarité d'accord mais à quel prix ?).

Après avoir exprimé son désaccord, qui ne fut suivi d'aucun effet, décision était prise de sortir de la C.C.S. et de créer un nouvel EPCI regroupant les cantons de DIEUZE et ALBESTROFF.

Cette sortie ne nous fut jamais accordée, arithmétique oblige, les 2 cantons cités étant sous représentés par rapport aux 3 autres. Merci malgré tout pour les efforts fournis pour Dieuze et ses environs, ENCORE BRAVO.

Et maintenant, quid de la C.C.S., le Préfet a officiellement validé les limites du territoire, les bonnes manières des gens intelligents et RESPONSABLES sont à appliquer.

Le climat de travail est satisfaisant, souhaitons qu'après les élections, la redistribution des fonctions..., la redistribution des responsabilités... et la redistribution des projets, l'entente sera sereine et les résultats positifs car la C.C.S. se doit d'être forte pour soutenir notre région le Saulnois.

- **Signature du CRSD (contrat de redynamisation du site défense)**

Un dossier colossal, je ne peux entrer dans le détail, mais encore une fois, j'affirme que nous avons eu de la chance d'avoir à notre tête, un maire de grande envergure qui a su maintenir en haleine, en suspens toute une administration étatique pendant plus d'un an avant d'accepter de signer, le maximum étant obtenu, le 8 décembre 2011 en présence du Ministre de la Défense Gérard LONGUET, du Préfet et de nombreux politiques.

Pourquoi attendre un an et prendre un risque supplémentaire ?

Et bien tout simplement parce que les 10 millions d'euros proposés en compensation du départ du 13 semblaient inférieurs de l'avis de Fernand et du conseil municipal, aux réels dégâts occasionnés par le départ du 13.

Alors tenez-vous bien, F. LORMANT a obtenu 4 millions de plus.

UN VERITABLE EXPLOIT.

- **Dossier RETIA entreprise HET**

Trop long à détailler, ce dossier de nombreux dieuzois en ont entendu parler. Comme annoncé vendredi dernier, le Maire a fait un travail considérable, un nouvel exploit, aux limites du possible : BRAVO FERNAND, d'avoir su mobiliser et bénéficier de l'appui total du Préfet de Région, de Patrick WEITEN Président du CG 57, du sénateur GROSDIDIER, du Député MARTY et du Sous-préfet M. VALEMBOIS, preuve des excellents contacts avec les services de l'Etat et du monde politique, n'en déplaît à certains.

- **Projet usine d'eau**

Ce dossier a été élaboré par la ville de Dieuze fin 2008 et proposé à la C.C.S. en mars 2009 en commission économique et en bureaux réunis le projet a été accepté à l'unanimité.

Le forage appartient à la ville de DIEUZE et l'implantation de l'usine se fera sur le terrain de la C.C.S. situé à gauche de la route en direction de St AVOLD, après le rond-point. Ce dossier a pris beaucoup de retard car les premiers investisseurs n'ont pas réussi à boucler leur montage financier (estimé à 40 millions d'euros).

Pour DIEUZE, c'est un projet très important, tant au niveau de l'emploi, des recettes de vente d'eau que de l'image commerciale très porteuse au-delà des limites de la Moselle et de la région Lorraine.

Malgré les critiques que nous pouvons entendre ici et là et même tout récemment de la liste de M. LANG, nous continuons à travailler tous les jours sur ce beau projet.

Aujourd'hui, je peux dire que nous sommes prêts du but.

Campagne électorale

La liste du Maire Fernand LORMANT a fait une campagne propre basée sur le bilan et les projets. Celle de la liste de M. Jérôme LANG a été faite de dénigrement qui sont allés crescendo, de tracts en tracts, pour finir un peu trop critique, ce qui explique leur faible score car la population n'aime pas ça !

Projection sur l'avenir.

Maintenant, nous allons travailler ENSEMBLE pendant ce mandat de 6 ans.

J'espère de tout cœur que tout se passera bien et je pense qu'il faudra éviter de rester trop longtemps dans la formule « je t'aime moi non plus ».

Car il nous faut œuvrer **ensemble** pour le bien des dieuzoises et dieuzois, nous sommes condamnés à réussir !!

Je vous remercie de m'avoir écouté ».

Puis,

il invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Il demande au conseil de désigner deux assesseurs.

Sont nommés Mme Floriane RITTER et M. Jonathan MIRGON

Il demande quels sont les candidats au poste de maire, se présentent, MM. Fernand LORMANT et Jérôme LANG.

Election du Maire, Paul BENOIST rappelle que chacun passe par l'isoloir, écrit le nom du Candidat choisit et vient déposer l'enveloppe dans l'urne.

Après dépouillement par les assesseurs, Fernand LORMANT est déclaré Maire par 22 voix contre 5 à M.LANG

Proclamation de l'élection du Maire : M. Fernand LORMANT a été proclamé maire.

La Présidence revient au maire nouvellement élu qui s'exprime :

« Je remercie Paul BENOIST d'avoir présidé avec autorité et générosité cette assemblée.
Je vous demande d'applaudir Paul BENOIST.
Mes chers collègues, permettez-moi d'attendre l'issue de l'élection des adjoints pour prendre le temps de m'adresser à vous.

Pour le bon déroulement des séances du conseil municipal.

Je tiens à vous rappeler la bonne conduite à suivre au sein de cette assemblée.
Ici, les règles doivent être respectées, ce sont les règles de la République.

Le public présent dans cette salle doit garder le silence ce qui n'empêche pas que toutes les séances du conseil municipal sont publiques, toute personne est autorisée à assister aux séances du conseil municipal.

Concernant cette séance du conseil municipal, comme toutes les autres séances du conseil municipal, seuls les membres du conseil municipal ont la possibilité de prendre la parole.
Mais il appartient d'abord aux membres du conseil municipal qui souhaitent prendre la parole, de lever la main pour signaler au Président de séance leur souhait de prendre la parole.
Lorsque les interventions sont terminées, il appartient au Président, et à lui seul de conclure.

Il convient alors de

Délibérer quant au nombre d'adjoints.

Le maire propose de délibérer pour 5 postes d'adjoints et le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Election des 5 adjoints (point n° 14/IV/24)

En application des articles L 2122-17, L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le maire rappelle que les adjoints sont élus **au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage**, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Le maire constate qu'une seule liste est déposée, pas d'autres candidatures.

Elections

La liste présentée obtient 22 voix pour 4 blancs et un nul, sont nommés adjoints, M. Bernard FRANCOIS, Mme Sylviane HERBIN, M. Paul BENOIST, Mme Laurence OBELLIANNE, M. Richard MATTHIAS.

DISCOURS DU MAIRE

« Mes chers collègues,
J'adresse toutes mes félicitations aux 5 adjoints au maire que vous avez élus.
Je sais pouvoir compter sur eux, ils pourront compter sur moi.
Je vous demande de les applaudir chaleureusement.

Ensemble avec eux, avec vous, nous conduirons la commune de DIEUZE pour ce nouveau mandat qui commence dès cet instant.

A mon tour de vous remercier de m'avoir élu au poste de MAIRE de la VILLE DIEUZE, cette ville que j'aime, cette bonne ville qui a su à chaque fois rebondir lors des différentes épreuves qu'elle a traversées, ce qui rend la ville de DIEUZE encore plus solide et plus attachante.

Je suis honoré et conscient de la tâche que vous m'avez confiée.

En ce moment solennel, je souhaite surtout, en votre présence, remercier les dieuзоises et les dieuзоis qui nous ont apporté leur confiance avec une forte majorité.

La confiance des dieuзоises et des dieuзоis signifie leur solide espérance qu'ils portent à la liste POUR DIEUZE : UNE EQUIPE, UN BILAN, DES PROJETS.

La confiance des dieuзоises et des dieuзоis traduit aussi le sentiment de sécurité et de sérieux que nous leur apportons.

Cette confiance des dieuзоis et des dieuзоises est pour moi la plus grande récompense.

Il n'y a rien de plus fort que la confiance, la confiance accordée par les dieuзоises et les dieuзоis et la reconnaissance de l'HONNETE, de l'ENGAGEMENT, de la CONSTANCE et de la VALEUR de la PAROLE DONNEE.

Cette confiance nous donne des DEVOIRS, que des DEVOIRS.

Les obstacles sont faits pour être surmontés avec courage, réalisme, lucidité et enthousiasme.

Notre victoire du dimanche 23 mars est la victoire de notre équipe unie et riche de ses ressources.

Note victoire :

- c'est la victoire de la VERITE,
- c'est la victoire de notre ENERGIE.

Cette victoire donnée par la démocratie est le RESULTAT de notre légitimité qui est réelle entre les dieuзоises, les dieuзоis, le personnel municipal et les élus de notre équipe.

C'est également la RECONNAISSANCE de notre BILAN :

- du TRAVAIL ACCOMPLI avec LOYAUTE,
- du TRAVAIL ACCOMPLI avec ARDEUR et COURAGE qui nous a permis de faire aboutir tous nos projets pour le BIEN ÊTRE DES DIEUZOISES ET DES DIEUZOIS.

Nous sommes honorés et heureux de pouvoir continuer notre noble mission pour que DIEUZE se développe en harmonie avec toutes les autres communes de notre territoire.

Nous souhaitons que DIEUZE reste le poumon économique de la Moselle-sud.

Nous souhaitons que DIEUZE se développe, les projets sont nombreux et prometteurs pour l'avenir de DIEUZE.

J'ai reçu de nombreux courriers de félicitations, certains étaient d'ailleurs très touchants.

Dans l'un de ces messages, je vous lis quelques lignes :

« Ces dernières années, DIEUZE a été durement secouée.

Les électeurs viennent de reconnaître le courage qu'il a fallu pour tenir et surmonter les difficultés.

Une nouvelle page dieuзоise est à écrire, forts de la confiance témoignée, votre nouvelle équipe, anciens et nouveaux, animés d'une même confiance, sauront mettre ensemble vos diverses idées pour le meilleur et pour le bien général. »

C'est Signé « par un ancien attaché à la ville de DIEUZE ».

L'Equipe que je conduis remplira sa mission en toute transparence et respect, elle sera à l'écoute de toutes les dieuзоises et de tous les dieuзоis, elle écartera systématiquement toute démagogie et agira pour l'intérêt du bien commun. Ici il n'y a pas d'intérêts partisans.

Je tiens à remercier les membres de l'ancienne équipe d'opposition à qui j'adresse toute ma reconnaissance pour le travail qu'ils ont réalisé sous la précédente mandature.

Bernard PROUVE, Christiane MASSON, Fernand ROMAIN et Claudine BAU ont toujours su défendre DIEUZE avec beaucoup de conviction, et je tiens à les remercier.

Bien chères dieuзоises,

Bien chers dieuзоis,

je puis vous assurer, que nous qui sommes les élus de la liste POUR DIEUZE : UNE EQUIPE, UN BILAN, DES PROJETS, nous aimons DIEUZE, nous avons toujours défendu DIEUZE, nous continuerons à défendre DIEUZE, la ville de DIEUZE que nous aimons avec passion.

Bien chères dieuзоises et bien chers dieuзоis,

vous avez choisi UNE EQUIPE DE VALEUR SURE qui vous évite l'AVENTURE.

Bien chères dieuзоises et bien chers dieuзоis, dimanche 23 mars dernier, avec une forte majorité vous avez FAIT LE MEILLEUR CHOIX POUR LE BIEN-ETRE DES DIEUZOIS.

Vous pourrez compter sur toute notre énergie et notre compétence pour initier et faire aboutir tous les projets.

Bien chères dieuзоises et bien chers dieuзоis,
nous avons au plus profond de notre cœur la ville que nous aimons.

C'est dans l'union que nous conduirons l'action.
C'est dans la confiance que nous obtiendrons la performance.

VIVE LA VILLE DE DIEUZE
VIVE LA MOSELLE
VIVE LA FRANCE

Je vous remercie ».

Fin du conseil, distribution des convocations au conseil municipal du jeudi 3 avril 2014 à 20 h 00.

Le maire,

Sylviane HERBIN

Bernard FRANÇOIS

Laurence OBELLIANNE

Paul BENOIST

Claudine BAU

Richard MATTHIAS

Isabelle MOUCHOT

Christophe ESSELIN

Carine SCHERRER

Laurence HENRY

Michel RECHENMANN

Agnès LONARDI

Jonathan MIRGON

Pierrette RAYMOND

Mickaël BOLARDI

Stéphanie CALVET

Patrick MEUNIER

Véronique DURESSE

Bernard MOTTIN

Floriane RITTER

Jérôme LANG

Sylvie RESCHWEIN

Dominique SASSO

Estelle MAURICE

Daniel HOCQUEL